



Blog, droit d'image, respect de personne...

Par arno_old, le 12/08/2007 à 21:38

Bonjour,

J'hésite à porter plainte contre une personne m'ayant insulté et insulté certains de mes amis et mit des photos de nous sans consentement par le biais d'un blog il y a quelques mois.

Celle ci a depuis créé un nouveau blog en recommencent d'autres insultes des menaces et des photos qui ont par la suite étaient enlevés. Suis-je dans le droit de porter plainte si nous avons des témoins?

Nous souhaiterions être conseillé par votre site et avoir des informations sur la question.

D'avance merci,
cordialement,

Arnaud Barbier.